

EXTRAIT DE INSTRUCTIONS NAUTIQUES SHOM C2.2

DE LA POINTE DE MINARD AUX HÉAUX-DE-BRÉHAT

171

9 De nuit, on rallie la Rade de Bréhat en suivant l'axe du secteur blanc (279°-283°) de la tourelle **Men Joliguet**. On fait route ensuite à 257,3° sur le secteur blanc du feu de guidage installé sur **Roc'h Quinonec** (48° 49,4' N — 3° 03,6' W) à 0,15 M au Nord du port de Loguivy-de-la-Mer ; le secteur blanc de ce feu est très étroit, il convient de naviguer avec précaution. Faire route ensuite à 271° sur le secteur blanc du feu de guidage de **Kermouster** situé sur la rive gauche de l'embouchure du Trieux à 1 M à l'WNW de Loguivy-de-la-Mer.

1 4.3.5.4. **Chenal de la Moisie**. — Ce chenal, praticable de jour et profond d'au moins 2,6 m, permet aux navires venant de l'Ouest de passer entre le Plateau des Sirlots et les dangers qui débordent le Sillon de Talbert et les Héaux-de-Bréhat.

7 Son entrée est située à 1,7 M au NE du phare des Héaux-de-Bréhat et il rejoint le Grand-Chenal (§ 4.3.5.2) au SSE de la tourelle **Vieille-du-Tréou**, latérale bâbord ; il consiste, entre ces deux extrémités, à suivre l'alignement à 159,4° du clocheton de la chapelle Saint-Michel par l'amer du Rosédo, de l'Île de Bréhat.

3 L'alignement fait passer à 60 m à l'Est de la tourelle **La Moisie** puis encore plus près de la balise **An Ogejou Bihan**, toutes deux cardinales Est. Au Nord et entre ces deux marques, sur le côté Ouest du chenal, l'alignement passe à proximité de Beg ar C'hog couvert de 0,6 m d'eau, de Ar Vezkleg découvrant de 1,3 m, de Roc'h ar Vaz et Pierre Rouge découvrant de 2,3 m, mais surtout à 30 m environ de **La Traverse**, découvrant de 2 m. Ensuite le chenal est un peu plus éloigné des dangers ; cependant, dans l'WNW du Plateau des Sirlots, les fonds en abord du chenal peuvent être moindres que ceux indiqués sur les cartes. Enfin, il serre de très près la tourelle Vieille-du-Tréou.

4.3.6. MOUILLAGES DE L'ÎLE DE BRÉHAT.

7 Carte 7127.

1 4.3.6.1. **Rade de Bréhat** (48° 50,0' N — 3° 00,0' W). — La Rade de Bréhat, située au SE de l'île, est abritée des vents du Sud au Nord par l'Ouest. La mer n'y est mauvaise que par vents d'Est avec courant de flot.

7 On mouille par 5 à 7 m d'eau, fond de vase et d'argile, de bonne tenue.

1 4.3.6.2. **Port Clos** (vue 4.3.6.2). — Il est formé par l'anse située à l'extrémité Sud de l'île, au NNW de la Rade de Bréhat ; la tourelle cardinale Ouest, lumineuse, **Men Joliguet** se trouve à l'entrée, côté Est.



4.3.6.2. — Île de Bréhat. Anse de Port Clos, au Nord (2000).

07 Une cale située au fond du port est accessible par un chenal balisé asséchant de 5,4 m.

13 Quand la hauteur d'eau ne permet pas d'accoster au fond de l'anse, on accoste à la **Jetée de Pierre Rousse**, sur la rive Ouest, signalée par une balise rouge à son extrémité.

19 L'accès aux cales est interdit aux bateaux de plaisance (*arrêté du 10 janvier 1997 du président du Conseil Général des Côtes-d'Armor*).

25 Le meilleur échouage est le long de la rive Ouest du port.

01 4.3.6.3. **La Chambre** (vue 4.3.6.3). — Bon échouage abrité entre la pointe SE de l'Île de Bréhat et l'Île Logodeg, au Sud de la zone de câbles (§ 4.3.0.4). L'accès et le mouillage y sont réglementés (*arrêté du 9 août 1994 du maire de l'Île de Bréhat*).



4.3.6.3. — Île de Bréhat. La Chambre, au Nord (2000).

01 4.3.6.4. **La Corderie** (vue 4.3.6.4). — Ce port d'échouage, profonde indentation de la côte Ouest de l'Île de Bréhat, est bien abrité mais souvent encombré et d'accès difficile à cause des violents courants dans **Le Kerpont**. L'accès et le mouillage y sont réglementés (*arrêté du 9 août 1994 du maire de l'Île de Bréhat*).



4.3.6.4. — Île de Bréhat. La Corderie, à l'ESE (2000).

07 Un câble électrique enfoui à une profondeur de 1,20 m, porté sur les cartes, relie la partie Sud à la partie Nord de l'Île de Bréhat, à l'entrée.